



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Consommation de drogues sur la voie publique dans le 19e arrondissement de Paris

Question écrite n° 12328

### Texte de la question

Mme Sarah Legrain interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur la situation intenable liée à la consommation de drogues sur la voie publique dans la 16e circonscription de Paris. Le 5 octobre 2022, le campement d'usagers de drogues situé au square Forceval était démantelé. À l'époque, riverains, associations, professionnels de santé insistaient sur la nécessité d'accompagner ce démantèlement d'un plan conséquent impliquant la prise en charge sanitaire et sociale. Mme la députée est au regret de constater que cet appel n'a pas été entendu. La formation de nouvelles scènes de consommation à ciel ouvert dans le Nord-Est parisien est largement constatée, les alertes de mise en danger et les épisodes de violences se multiplient sur l'ensemble du territoire. Il y a un mois à peine, un usager de drogues a été battu à mort Porte de la Chapelle. Les riverains alertent sur les atteintes à leur cadre de vie et à leur sécurité, notamment autour de scènes de consommation au sein du quartier Rosa Parks. Les nuisances visuelles et sonores sont leur quotidien et ils constatent une recrudescence des agressions. Des enfants passent tous les jours devant ces scènes de consommation. Récemment une fillette a dû être emmenée à l'hôpital après s'être malencontreusement piquée avec une seringue dans une aire de jeux. La concierge d'une école située boulevard Macdonald ramasse tous les matins les seringues laissées aux alentours de l'école. Le collectif de riverains rencontré par Mme la députée se dit à bout et insiste sur la nécessité d'apporter des solutions globales et pérennes à ce phénomène cyclique qui dure depuis des années. La préfecture de police se félicite de mobiliser tous les jours entre 100 et 600 personnes mais Mme la députée s'interroge sur la pertinence et l'efficacité d'une politique déséquilibrée, fondée sur des mesures répressives peu effectives au détriment du sanitaire et social pourtant essentiels. Les millions d'euros dépensés en présence policière le seront à fonds perdus, tant que les dispositifs de prévention et d'accompagnement sanitaire et social ne seront pas à la hauteur des besoins, comme cela est censé être prévu par la mission interministérielle, la MILDECA. De nombreuses associations s'inquiètent également de l'évolution de la méthode de travail. Malgré les appels répétés de leur part, elle ne tend pas vers une large concertation préalable pourtant indispensable à l'élaboration et à la réussite des politiques publiques. En effet, force est de constater que le déploiement des politiques médico-sociales est bien loin des demandes faites par les acteurs concernés : lieux de repos, haltes soins addiction, offre d'hébergement et de logement, prise en charge psychiatrique, recrutement de personnel médico-social (impliquant une revalorisation salariale). Mme la députée espère vivement que M. le ministre entendra cet appel, ou du moins fournira des réponses aux nombreuses interpellations dont celle-ci, contrairement à son prédécesseur, qui s'était illustré par un silence total en la matière. Mme la députée espère qu'il ne faudra pas encore déplorer d'autres drames avant de le voir réagir pour mettre un terme à la situation de la consommation de drogues dans le Nord-Est parisien. Dans quelques semaines, la discussion sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale à l'Assemblée nationale sera une nouvelle occasion d'apporter les moyens nécessaires à la résolution de cette situation qui dure depuis plusieurs décennies. Elle lui demande s'il est prévu d'allouer les fonds nécessaires pour que des solutions dignes soient apportées aux usagers de drogues, riverains et professionnels concernés, quand les riverains, associations et professionnels de santé seront enfin écoutés et quand une politique globale de moyen et long terme de prise en charge médico-sociale des usagers de drogues sera enfin mise en place.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Sarah Legrain](#)

**Circonscription :** Paris (16<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12328

**Rubrique :** Drogue

**Ministère interrogé :** Santé et prévention

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [24 octobre 2023](#), page 9334

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)